

*Le débarquement allié en Algérie et ses conséquences sur la société indigène et le mouvement national en Algérie**

AÏSSA KADRI
UNIVERSITE DE PARIS 8

L'opération Torch a constitué un moment important, tant dans la guerre contre le nazisme et le fascisme que dans la reconfiguration des rapports de force entre les différentes parties de la population de l'Algérie coloniale des années 1940. Elle annonce dans le même temps le processus de décolonisation qui va suivre dans la double décennie 1945-1965.

À ce titre, en situation coloniale, le débarquement allié de novembre 1942 peut être analysé à l'intérieur de cet espace-temps comme un événement fondateur au sens de Karl Mannheim : un événement déclencheur de dynamiques, de logiques et de processus qui vont, sinon accélérer l'histoire, du moins la libérer et lui faire franchir un palier. De ce point de vue, pour l'Algérie il annonce et détermine les événements de 1945 et ceux du 1^{er} novembre 1954.

Si dans une perspective française, la période est souvent revendiquée comme celle de l'affirmation de la résistance, du côté algérien, ainsi que pour les populations de l'Empire colonial, elle s'inscrit désormais dans le processus de décolonisation, d'émancipation des peuples coloniaux et inaugure la période des luttes de libération nationale.

Les travaux d'historiens ont généralement traité des rapports entre l'Allemagne nazie, le régime de Vichy et la résistance gaulliste ou encore des interventions des protagonistes américains et britanniques. Les populations « du bas » apparaissent peu concernées. Chaque groupe a ainsi essayé de faire valoir sa mémoire, occultant ceux qui, dominés, ne pouvaient avoir droit à la parole. Huit millions d'indigènes, soumis, peu considérés, sont oubliés et perçus comme atones, amorphes et résignés¹.

Afin d'éclairer la manière dont s'est reconfiguré le rapport de force politique local sous l'effet de l'irruption des forces alliées comme nouvel acteur dans l'espace régional et international, il est important de prendre en compte les populations locales et, en premier lieu, celles qui étaient communément désignées dans la catégorie « indigènes musulmans », sujets français pas encore citoyens. Il est essentiel d'évaluer, notamment à travers les organisations politiques et sociales censées les représenter ou exprimer leurs doléances, quels sont les effets du débarquement allié de novembre 1942 sur leur expérience, leur positionnement et leur engagement, tant dans l'immédiat que dans ce qui va suivre. Leurs réactions

* La présente contribution est une reprise, complétée et enrichie par de nouvelles données historiques, d'un premier texte publié par l'auteur dans un ouvrage collectif portant sur l'opération Torch, voir N. Cohen-Addad – A. Kadri – T. Quemeneur, 8 novembre 42. *Résistance et débarquement allié en AFN. Dynamiques historiques, politiques et socio-culturelles*, Paris, Éditions du Croquant, 2021.

¹ Ch.-A. Julien, *L'Afrique du Nord en marche. Algérie-Tunisie-Maroc 1880-1952*, préface d'Annie Rey-Goldzeiguer, Paris, Omnibus, 2002, p. 235.

au débarquement, et les espoirs qu'il suscite, ne peuvent par ailleurs se comprendre que dans le temps long et tout particulièrement de ce qui advient entre les deux guerres, mais aussi de ce qui suit dans l'immédiat de l'après-guerre. Leurs attitudes, leurs représentations du moment, de l'avenir et des autres, ne peuvent être ainsi totalement appréhendées que si elles sont rapportées à celles des autres catégories de la population locale et principalement des autres indigènes, « les Juifs d'Algérie », citoyens déchus de la nationalité acquise quelques décennies plus tôt, mais aussi des autres composantes de la colonie de peuplement, les Européens d'Algérie et les autorités coloniales.

Contexte

L'opération Torch, événement fondateur dans cet espace-temps qui court de la défaite française à la libération, constitue un tournant important, annonciateur des basculements socio-historiques et politiques qui marquent le monde d'après-guerre. En Algérie, la révolution nationale vichyste exclut par le décret du 7 octobre 1940 les Juifs de la citoyenneté française. L'antisémitisme, déjà fortement enraciné en métropole, se trouve redoublé dans la colonie, où certains Européens n'avaient pas accepté de gaîté de cœur le décret Crémieux de 1870 qui avait conféré la citoyenneté française aux Juifs indigènes d'Algérie. Le développement d'un antisémitisme d'État prend alors une forme plus ouverte et plus radicale, nourrie par une idéologie coloniale fondée sur l'inégalité des races. L'épuration des populations juives se fait à tous les niveaux de la vie économique, politique et sociale. Ils sont écartés de la fonction publique, des professions libérales, de l'école et de l'université, alors que les commerces et les entreprises détenues par des Juifs sont frappés par des expropriations et des restrictions. Dans le même temps, les nationalistes musulmans sont pourchassés et réprimés. Messali Hadj, le dirigeant du parti nationaliste indépendantiste, le PPA (Parti du peuple algérien), est déféré devant le tribunal militaire en 1941. Sommé de faire allégeance de loyalisme au régime vichyste, il ne cède pas aux sollicitations du Gouverneur général, ni à celles venant de son défenseur Boumendjel et de son ami Moufdi Zakaria qui ont agi sous pression du colonel Schoen², agent des services français, chargé de contrôler et de réprimer les nationalistes. Jugé par le tribunal militaire, Messali demande l'égalité des droits et se place devant le tribunal dans le principe de l'égalité et du rapport d'État à État. Hostile par conviction à toute option allemande, il affirme sa solidarité avec ses compatriotes juifs en dépit des offres de Vichy. Condamné à 16 ans de prison et de travaux forcés, il reste convaincu de la défaite inéluctable du nazisme. Toutefois, son intransigeance n'empêche pas l'apparition de fractures au sein du mouvement nationaliste. Elles valent à Mohamed Bouras, dirigeant des scouts musulmans algériens, d'être fusillé en mai 1941 pour le motif d'avoir livré des documents à l'ennemi. Une minorité de militants, regroupés notamment au sein du CARNA (Centre d'action révolutionnaire nord-africain), tente d'établir des contacts avec le régime nazi par l'intermédiaire du bureau maghrébin de la propagande allemande, dirigé par Belkacem Radje³. Ils sont désavoués par Messali et exclus du parti. Ces premières fractures vont peser, notamment dans les luttes des années 1940, et plus tard, dans les événements de mai 1945. Le mouvement des Oulémas est, quant à lui,

² O. Carlier, « Charisme, nationalisme et politique : Messali devant le tribunal militaire le 28 mars 1941 », in A. Kadri – J. P. Rulié, *Le retour de l'Histoire. Messali Hadj (1898-1974)*, Actes du colloque MGEN tenu à l'occasion de son centenaire, mai 1998, Paris, UNSA-Éducation, avril 1999.

³ G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002, p. 60.

réduit au silence ; son chef Bachir El Ibrahim, successeur de Ben Badis décédé en 1940, est assigné à résidence en 1940 à Aflou, car proche du Front populaire et des Juifs. Son compagnon le Cheikh El Okbi, controversé et plus autonome, parfois perçu comme soutenu par l'administration coloniale dans sa volonté de contrôler l'Association des oulémas musulmans d'Algérie (AUMA), condamne cependant dans son journal toute forme de racisme⁴. Parallèlement, Ferhat Abbas, conseiller municipal en 1941, adresse une lettre au maréchal Pétain pour demander davantage d'égalité au sein de la société coloniale, sans obtenir de réponse immédiate. Quant à l'influence du Parti communiste algérien (PCA), elle s'affaiblit après le basculement de l'URSS dans la guerre en juin 1941, qui modifie ses orientations stratégiques. L'arrière-plan social est marqué par une société de surveillance et de délation, frappée par la famine, la spéculation et le marché noir, alors que le travail forcé et l'ouverture de camps de détention renforcent l'oppression coloniale. Dans ce contexte, le débarquement allié de novembre 1942 provoque des bouleversements profonds et une prise de conscience dans toutes les composantes de la société algérienne. La population indigène, en particulier sa majorité paysanne, connaît alors une famine généralisée qui amplifie les fractures sociales et politiques.

La famine pour les indigènes

En arrière-plan de ces événements socio-politiques, la société algérienne connaît alors le développement de la spéculation, du marché noir, la mise en place du travail forcé et l'ouverture de camps de détention. Mais surtout, dans un contexte de pénuries généralisées, la famine qui frappe durement les populations indigènes⁵.

Albert Camus en a été l'un des premiers observateurs. De retour à Paris après un voyage en Algérie, alors que les nouvelles de l'insurrection de Sétif commencent à parvenir, il publie dans *Combat* du 15 mai 1945 une série d'articles, dont un est intitulé « La famine en Algérie ». Il y décrit les conditions de vie accablantes constatées lors de son périple à travers l'Algérie rurale en avril-mai 1945, soit quelques jours avant le massacre. Camus avertit un public métropolitain, « si ignorant des affaires en Algérie, que la colonie est au bord de la catastrophe ». Il rapporte avoir vu « des silhouettes haillonneuses et hâves », « la terre craquelée comme une lave » et « des champs bizarrement retournés et grattés », où des douars entiers fouillaient le sol pour extraire une racine amère mais comestible, la *talghuda*, bouillie ou réduite en farine⁶. Camus est donc témoin des effets d'une terrible sécheresse, de scènes déchirantes « de paysans affamés en bandes fantomatiques, des milliers de personnes ne reçoivent même pas la ration minimale de 250 grammes de céréales ou de 300 grammes de pain par jour » ; alors qu'il n'y a pas de réserves dans lesquelles puiser et que la récolte est quasi inexistante⁷.

Les historiens qui ont traité du 8 mai 1945 n'ont généralement pas donné d'importance à la famine dans le soulèvement qui a eu lieu lors des journées de mai, relève Neil MacMaster, qui lui, par contre, fait de celle-ci un élément important dans l'analyse du contexte.

⁴ Cf. la trajectoire du Cheikh El Okbi dans l'ouvrage de référence d'A. Merad, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940. Essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris, Mouton and Co, 1967, p. 104.

⁵ Voir l'article de N. MacMaster, « La politique de la famine : Adrien Tixier et l'Insurrection de Sétif en 1945 », avant-propos de Aïssa Kadri, in revue *Naqd*, n° 7, Hors-Série, 2023/3, p. 74.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

Après avoir observé que « de nombreuses émeutes et manifestations alimentaires classiques ont eu lieu en Algérie au cours du printemps 1945. À Djemila, le 13 février, une perturbation majeure a éclaté lorsque 1 500 personnes ont attaqué les fonctionnaires de la SIP⁸ et le caïd pendant une distribution de rations de blé⁹. Des milliers de femmes ont joué un rôle majeur, comme elles l'avaient fait historiquement lors des émeutes de la faim en Europe, dans les mouvements de protestation à Tiaret et à Oran, tandis qu'à Orléansville (Chlef), le 16 avril, la foule a attaqué trois boulangeries et les militaires ont été mobilisés »¹⁰. Neil MacMaster souligne toutefois que son intention n'est pas de présenter l'insurrection de Sétif comme une gigantesque émeute de la faim, phénomène inédit depuis des siècles, ni de considérer la pénurie alimentaire comme une cause unique et suffisante du soulèvement. Il observe « que la révolte paysanne qui a déferlé sur le Nord-Constantinois en mai 1945 était sans aucun doute inspirée par une vision politique, proto-nationaliste, une rage brûlante contre l'ensemble du système colonial qui les exploitait, les humiliait et les écrasait chaque jour au niveau local, et des attaques ont été lancées contre le réseau intégré du pouvoir, les mairies, les administrateurs, les caïds, les gardes-champêtres, les colons, et tout autre représentant ou symbole de l'autorité française ». Il conclut cependant « qu'un élément clé de cette rage, qui cherchait à se libérer de l'ensemble du système de domination, provenait de la question la plus fondamentale et de la préoccupation élémentaire des pauvres ruraux : comment avoir accès à une nourriture et à des vêtements suffisants et briser l'emprise de la cruelle "violence silencieuse" de la pénurie et de l'exploitation du marché noir ? »¹¹.

La recherche de Neil MacMaster met également l'accent sur le rôle du lobby colonial dans le développement de la famine. Du côté de l'administration coloniale, et plus encore du lobby des colons, prévaut un déni total de la famine. Ce sont pourtant ces mêmes milieux céréaliers qui contrôlaient les stocks importés des États-Unis et que l'on retrouve directement impliqués dans les massacres. Neil MacMaster observe « qu'au cœur de l'assaut colonial contre les nationalistes au début de 1945 se trouvait un puissant lobby de riches propriétaires de domaines, de minotiers, de fabricants et d'exportateurs de pâtes alimentaires, une génération vieillissante de conservateurs qui avait dominé les élections, le système politique et la presse depuis la fin du XIX^e siècle¹². Le 24 avril, deux semaines avant le massacre, sept conseillers généraux de Constantine, avec à leur tête les grands propriétaires Eugène Vallet, Marcel Lavie et Léon Déyron, interviennent de manière décisive dans le complot de Gazagne par le biais d'une lettre adressée au préfet Lestrade-

⁸ Société Indigène de Prévoyance. La SIP a été créée en 1893 en tant que société de secours mutuels pour permettre aux petits agriculteurs et aux paysans de livrer leur production de céréales.

⁹ À l'exception, selon Neil MacMaster, de Martin Thomas qui tient compte dans son analyse du fait de la famine : « Colonial Minds and Colonial Violence : The Sétif Uprising and the Savage Economics of Colonialism », in M. Thomas (ed.), *Tanahe French Colonial Mind*. Vol. 2, *Violence, Military Encounters, and Colonialism*. Lincoln, University of Nebraska Press, 2011, p. 140-173. Certaines analyses comme celles de Ainad Tabet, de Mahfoud Kaddache, d'Annie Rey-Goldzeiguer, bien que relevant le contexte, n'ont pas établi de lien de causalité directe de la famine sur les manifestations. Voir MacMaster, « La politique de la famine... », *op.cit.*, p. 18.

¹⁰ MacMaster, « La politique de la famine... », *op.cit.*, p. 78.

¹¹ *Ibid.*, p. 79.

¹² Jacques Bouveresse cité par N. MacMaster, voir *Un parlement colonial ?* Vol. 1, p. 361-369.

Carbonnel¹³. Dans cette dernière, ils font état d'une insécurité grandissante dans les campagnes et d'une « haine collective » croissante qui indique la propagation d'un mouvement insurrectionnel et exigent une frappe préventive et ferme contre les nationalistes. Les colons, reprenant le discours convenu des grands propriétaires terriens, affirment tirer de leur immersion dans la vie rurale une connaissance privilégiée des réalités paysannes. Se présentant comme « connaissant bien l'âme musulmane », ils fournissent à l'administration des renseignements qu'ils jugent déterminants et auxquels, selon eux, il convenait de donner suite rapidement afin de prévenir des troubles et d'éviter « des événements irréparables »¹⁴.

Le lien entre le groupe des sept conseillers, magnats de la céréaliculture, et le massacre est démontré par le rôle prépondérant de Marcel Lavie. La famille Lavie, arrivée en Algérie en 1834, constitue une dynastie terrienne qui domine la vie politique de la région de Guelma. « Marcel Lavie encourage le sous-préfet Achiary, nouvellement nommé, à former les milices, dont son fils Louis est l'un des chefs, qui procèdent aux tueries. Lorsque Adrien Tixier¹⁵ a annoncé sa visite imminente à Guelma, des centaines de cadavres ont été rapidement déterrés des tombes peu profondes des champs de la mort et ont été transportés dans des camions de la SIP pour être brûlés... La machine à tuer de masse à Guelma est entre les mains de riches céréaliers et minotiers », conclut Neil MacMaster¹⁶. Après les massacres, la solidarité entre les colons impliqués ne faiblit pas : Marcel Lavie s'emploie à empêcher toute enquête, tandis que Léon Déyron, autre notable – membre du conseil général, des délégations financières et député – décerne la Légion d'honneur au responsable de la milice directement impliquée dans les tueries¹⁷.

Les effets immédiats du débarquement

Le débarquement constitue un choc majeur, à la fois militaire et culturel, qui transforme les représentations des populations locales vis-à-vis de l'Occident. La défaite française avait déjà entamé le prestige de la métropole, révélant sa fragilité, sa faiblesse et son impuissance. Le débarquement met désormais en lumière, aux yeux des Algériens, le contraste saisissant entre, d'un côté une puissance matérielle considérable disposant d'énormes moyens et de soldats métissés plus accessibles, et de l'autre, une France affaiblie par son effondrement militaire et ses divisions internes. L'accueil à ces nouveaux venus est favorable, il suscite des espoirs de transformation des conditions de vie et cette occupation, aussi brève fut elle, laisse des traces notamment sur le plan culturel. Dans l'imaginaire populaire, ils incarnent un « autre Occidental », plus ouvert, dissimulant – derrière un racisme institutionnel toujours bien réel – une fraternité de combat entre soldats blancs et

¹³ Voir le texte de la lettre : E. Vallet, *Un drame algérien. La vérité sur les émeutes de mai 1945*, Paris, Les Grandes Éditions Françaises, 1948, annexe, p. 277-279, cité par MacMaster, « La politique de la famine... », *op.cit.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Adrien Tixier occupe le poste de commissaire au Travail et à la Prévoyance sociale du 7 juin au 9 novembre 1943, puis aux Affaires sociales du 9 novembre 1943 au 9 septembre 1944, où il est nommé ministre de l'Intérieur. Il assume la répression en Algérie, notamment à l'occasion d'une tournée d'inspection, s'efforçant toutefois de préserver l'avenir et s'opposant au renvoi de son camarade Châtaigneau. Voir G. Morin, notice Tixier, Adrien Pierre, in *Dictionnaire le Maitron*.

¹⁶ MacMaster, « La politique de la famine... », *op.cit.*, p. 59-60.

¹⁷ *Ibid.*

noirs. Les traces de ce moment se retrouvent dans les chansons populaires qui magnifient les GI's et célèbrent leurs apports spécifiques, tels que la proximité avec la population, la musique, le chewing-gum, le stetson, le cow-boy ou le dollar. Pour les élites locales, les Américains apparaissent aussi comme les promoteurs des idées de liberté et d'autodétermination, proclamées dans la Charte de l'Atlantique du 12 mars 1942, qui prolongeait déjà l'esprit de la Charte Wilson de 1918. Ainsi, le débarquement place au cœur du débat l'idée de liberté et de citoyenneté des populations indigènes. Après le drame de l'occupation nazie, les dérives antisémites et antirépublicaines du régime de Vichy, le débarquement allié du 8 novembre 1942 a un moment permis l'espoir aux Algériens de faire revenir la France à de bons sentiments et à une autre façon de considérer le peuple algérien. Pour la population, un véritable espoir de changement se dessine, aussi bien sur le plan politique que chez les soldats musulmans mobilisés contre le nazisme, parmi lesquels figurent ceux qui deviendront plus tard les chefs historiques de la révolution algérienne : Ahmed Ben Bella, Mohammed Boudiaf, Mostefa Ben Boulaïd et Krim Belkacem.

Les années qui suivent voient ainsi se dessiner une reconfiguration du mouvement anti-colonialiste. De nombreux « assimilationnistes » de l'entre-deux-guerres se rallient désormais à l'idée du droit à l'autodétermination. En l'absence du PPA, frappé par la répression, et l'emprisonnement de son dirigeant historique Messali, l'initiative de prendre langue avec les Américains revient à Ferhat Abbas qui s'était déjà adressé à Vichy pour demander des réformes. Il avait en effet écrit le 16 décembre 1940, au nom des « jeunes Algériens, des fellahs, des ouvriers et des militants » une missive au Maréchal Pétain, dans laquelle il déplorait « la position amoindrie des six millions de Musulmans » et réclamait d'intégrer la commission financière de l'Algérie¹⁸. Il reçut une fin de non-recevoir brutale de la part de l'amiral Abrial. Il conserva tout de même, grâce à Augustin Berque, sa charge de conseiller municipal. Ce n'est qu'en août 1941 que Pétain lui répondit, en assurant qu'il tiendrait compte de ses propositions, qui concernaient l'égalité, l'école, la propriété et la laïcité. Abbas refusa toutefois la présidence d'honneur du Comité d'entraide musulman pour le relèvement de la France qu'on lui proposait, tout en continuant, dans une logique d'inflexion de l'ordre colonial, à participer à des cérémonies officielles aux côtés des autorités vichystes¹⁹.

Après le débarquement, ses relations avec Robert Murphy, qui le reçut à plusieurs reprises, renforcèrent son engagement. Les discussions portaient sur l'application de la Charte de l'Atlantique à l'Algérie. Encouragés par l'écoute des Américains, sensibles à l'émancipation des peuples d'Afrique du Nord, mais soucieux avant tout de l'union contre l'ennemi commun, Abbas et ses proches publient, le 20 décembre 1942, un « Message aux autorités responsables » appelant à l'effort de guerre. Derrière l'ambiguïté des destinataires, ce texte visait en réalité davantage les autorités américaines que françaises. Transmis plus tard aux autorités françaises, il demeura sans réponse. Il rédigea alors le 10 février 1943 un deuxième texte sous forme de mémoire : « Le Manifeste du peuple algérien ». Remis au gouverneur général Peyrouton le 31 mars par une délégation composée de Ferhat Abbas, du Dr. Bendjelloul, de Benkhellal, du Dr. Tamzali, de Saïah Abdelkader et de Zerrouk Mahieddine, ce texte s'ouvre sur une citation de Roosevelt affirmant que « dans l'organisation du

¹⁸ Julien, *L'Afrique du Nord en marche...*, *op.cit.*, p. 242.

¹⁹ *Ibid.*, p. 243.

Monde nouveau, les droits de tous les peuples, petits et grands, seraient respectés », tandis que parmi les revendications figurent la liberté de la presse et le droit d'association. Encouragés par l'acceptation formelle du gouverneur Peyrouton sur la base du principe que le Manifeste pouvait servir de base « aux réformes à venir »²⁰, les délégués musulmans présentent un additif au Manifeste, signé par vingt délégués financiers représentant les trois départements. Ils demandent « la participation immédiate et effective des représentants musulmans au gouvernement et à l'Administration de l'Algérie et l'abrogation de toutes les lois et mesures d'exception et l'application, dans le cadre de la législation, du droit commun », ainsi qu'à la fin de la guerre, l'Algérie soit érigée en un « État algérien autonome, après la réunion d'une Assemblée constituante élue par tous les habitants de l'Algérie ». Charles André Julien écrit à ce propos : « Quoique l'on puisse penser de sa genèse, le manifeste du 12 février 1943 devenu la Charte algérienne marqua le début d'une ère nouvelle de l'action nationaliste »²¹. Celle-ci se déploie jusqu'à la terrible répression du 8 mai 1945, nourrie par les idées de liberté et d'autodétermination issues de la Charte de l'Atlantique. En mars 1944, entre Abbas et les autres composantes du nationalisme se construit un front commun sous la forme associative des AML « Amis du manifeste de la liberté ». Mais en avril 1945, le front se fissure au profit du PPA et de Messali Hadj, alors déporté à Brazzaville. C'est dans ces circonstances que survient la répression du 8 mai 1945. La France de la Libération répond par la violence aux Algériens sortis manifester pour fêter la liberté et la victoire sur le fascisme, à laquelle ils avaient contribué en tant que soldats. La manifestation est détournée et instrumentalisée par les autorités coloniales, qui cherchent à la présenter comme un mouvement dirigé contre les Juifs et plus largement contre les Européens. Un tract du PPA, cité par Annie Rey-Goldzeiguer, dénonce cet amalgame colonial : « on prétend que les manifestations étaient dirigées contre les Juifs. Non ! L'ennemi c'est l'impérialisme français. Directement visé il se sert des Juifs comme bouclier, comme il n'a jamais cessé de le faire depuis 1830 [...] », poursuivant à l'adresse des Juifs d'Algérie « sous Vichy lorsque vous étiez martyrisés, les Musulmans n'ont jamais accepté de faire le jeu des racistes vichystes. Pourquoi voulez-vous qu'ils le fassent aujourd'hui ? N'oubliez pas que sous Vichy vous étiez les premiers à lancer le mot d'ordre de l'indépendance »²². Ce discours mettait en évidence la fragilité de l'appartenance française et de la citoyenneté, soulevant des débats au sein même de la communauté israélite.

Remise en question des appartenances et solidarités

Le débarquement, en replaçant au centre la question de la citoyenneté, remet à l'ordre du jour celle de la nationalité et de l'appartenance nationale que Vichy avait brutalement tranchée en abrogeant le décret Crémieux et en excluant une partie de ses nationaux. Ce retour

²⁰ Voir sur ces points outre Charles-André Julien déjà cité, l'article de Saddek Benkada, « La revendication des libertés publiques dans le discours politique du nationalisme algérien et de l'anticolonialisme français (1919-1954) », *Insanyat*, CRASC, Oran, n° 24/26 (2004) et le mémoire de Youcef Beghoul, *Le Manifeste du peuple algérien, sa contribution au mouvement national*, Mémoire de DES de Sciences Politiques, Institut de Droit d'Alger, Octobre 1974.

²¹ Julien, *L'Afrique du Nord en marche...*, *op.cit.*, p. 246.

²² A. Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1945-1949. De Mers El Kebir aux massacres du Constantinois*, Paris, La Découverte, 2002, p. 6, cité par P.-J. Le Foll-Luciani, *Les Juifs d'Algérie dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1954-1965)*, Rennes, PUR, 2002, p. 109.

de la « question juive » dans le contexte algérien relança les débats sur les solidarités possibles entre musulmans et Juifs, fragilisées par la prise de conscience « qu'une citoyenneté qu'on retirait après 70 ans d'existence était "discutable" par la faute de ceux-là même qui l'avaient octroyée », comme l'écrit Boumendjel²³. Le dialogue entamé en 1936 entre les élites des différentes composantes reprit dès la fin de 1942, révélant des positions contrastées. Plusieurs historiens, dont Pierre-Jean Le Foll-Luciani, ont souligné que les lois de Vichy « auraient dévoilé la précarité de la citoyenneté française et participé à discréditer l'assimilationnisme juridique va être réaffirmé dans les mois qui suivent le débarquement [...] L'imposition de l'indigénat a modifié les perceptions de certains Juifs et les aurait entraînés vers une stratégie politique nouvelle »²⁴. Une minorité, se distançant de la défense du décret Crémieux, se rapprocha des revendications musulmanes. Les personnalités proches du Manifeste inscrivirent ainsi l'antisémitisme et la question de la citoyenneté des Juifs dans la problématique coloniale, refusant de les réduire au seul contexte vichyste. D'autres maintinrent leur loyalisme républicain, tandis que certains se tournaient vers le sionisme. Cette diversité de positions apparaît dans une note personnelle d'Élie Gozlan, ancien instituteur, directeur du *Bulletin de la Fédération des Sociétés Juives d'Algérie*, qui distingue quatre tendances :

1. « Ceux qui n'ont rien appris mais tout oublié et entendent demeurer français "avant tout" ; ils n'ont paru nulle part pendant la tempête et comprennent des étrangers au judaïsme algérien » ;
2. « Ceux qui ont souffert dans leur chair, dans leur âme et dans leur sang de l'antisémitisme et de sa farouche hypocrisie et ne veulent plus aucune attache avec les représentants de cet antisémitisme qui exercent encore toute l'autorité, mais demeurent des français » ;
3. « Ceux qui veulent profiter de la situation historique qu'offre l'appui de l'Amérique et de l'Angleterre et veulent cesser d'être des parias et refaire leur patrie : la patrie juive » ;
4. Et ceux, parmi lesquels il se compte lui-même, « qui se déclarent être ici des autochtones et qui considèrent que l'Algérie est leur terre comme elle est celle des Arabes, qu'ils ont vécu avec ces derniers sans qu'une hypocrite civilisation [française] à laquelle ils ont tout donné, les ait abrités ».

On retrouve dans la reprise des contacts entre élites juives et musulmanes, les acteurs de la fraternité judéo-musulmane, tels que les Oulémas, les cadres du PPA, les notables juifs comme Henri Aboulker, Élie Gozlan, Marcel Loufrani, André Narboni ou Marcel Belaïche qui s'étaient déjà rencontrés quelques années plus tôt pour établir des passerelles²⁵. Quant au Comité juif algérien d'études sociales (CJAES), fondé par Henri Aboulker pendant la Première Guerre mondiale et réactivé en 1936, il reprit ses activités en novembre 1942. Bien que ses membres soient partagés, il se positionna sur la base de l'abrogation de toutes les mesures anti-juives et n'évoqua les Musulmans que comme « caution pour contester le

²³ Lettre du 29 novembre 1942 d'Ahmed Boumendjel à Marcel Loufrani et Elie Gozlan, cité par Le Foll-Luciani, *Les Juifs d'Algérie dans la lutte anticoloniale...*, *op.cit.*, p. 100.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*, p. 103.

fait que le rétablissement du décret Crémieux provoquerait leur colère »²⁶. C'est dans ce contexte qu'un « banquet judéo-arabe » réunit le 13 novembre 1942 des personnalités juives et musulmanes, ainsi que des représentants du PPA et du PCA, pour tenter de dissiper la méfiance. Les débats furent houleux, parfois proches de l'affrontement verbal. Certains musulmans dénoncèrent le manque de solidarité – voire la « trahison » – de leurs compatriotes juifs, tandis que Gozlan stigmatisa ceux « qui n'ont rien appris et tout oublié ». Marcel Loufrani et Élie Gozlan se seraient alors déclarés « indigènes algériens » et auraient affirmé : « Nous n'accepterons jamais quoi que ce soit sans que le musulman n'y soit associé », entraînant la désolidarisation d'Henri Aboulker, qui aurait avancé que « c'est une fois leurs droits recouverts que les Juifs aideraient les Musulmans ». Le notable constantinois Bentchicou aurait alors déclaré : « Je viens de parcourir les trois départements et j'ai constaté que la majorité des Israélites était pour la formation d'un État algérien »²⁷.

Conclusion

L'espace-temps inauguré par le débarquement allié en Algérie en novembre 1942 apparaît déterminant dans les processus qui vont marquer la décolonisation. Dans l'immédiat, il a pu apparaître comme porteur d'espoir pour l'ensemble des composantes de la société locale. Les « Algériens musulmans », prenant au sérieux les principes invoqués par le combat antifasciste – liberté et autodétermination –, crurent possible une transformation du système colonial. Les Juifs d'Algérie, frappés par la répression vichyste qui avait révélé la fragilité d'une citoyenneté octroyée d'en haut, s'interrogèrent sur leur rapport à la nation et, pour certains, se rapprochèrent de leurs compatriotes musulmans. Les autorités coloniales, affaiblies et divisées, ont pu laisser penser que des réformes structurelles pouvaient être engagées. Cependant, les dynamiques libérées par le choc du débarquement se sont heurtées très vite à l'impassibilité coloniale, décidée à ne céder aucun des privilèges, ni des sécurités assurées par une domination totale, et confortés par la victoire contre l'Axe. Sitôt dissipées les premières mobilisations, le fragile « monde du contact » se fracassa, et le dialogue balbutiant fut réduit au silence. La répression qui suit le 8 mai 1945 vit des anciens résistants revêtir l'habit des tortionnaires à qui ils s'opposaient la veille, comme l'illustre le cas emblématique d'André Achiary, devenu sous-préfet de Guelma et chef-tortionnaire. En France métropolitaine, sortie du nazisme, « les forces issues de la résistance, écrit Mohamed Harbi, se laissent investir par le parti colonial [...] et le PCF – qui a qualifié les chefs nationalistes de “provocateurs à gages hitlériens” et demandé que les meneurs soient passés par les armes – sera considéré comme favorable à la colonisation »²⁸. Les nationalistes algériens, quant à eux, furent cruellement déçus par le faible retour de leur engagement contre le nazisme, sur les champs de bataille, comme dans la lutte politique. Messali Hadj fut envoyé au bagne en avril 1945, tandis que Ferhat Abbas, essayant une fin de non-recevoir brutale à ses propositions réformistes, se vit menacé d'emprisonnement et finit absorbé par les exigences du PPA. Les dissensions jusque-là feutrées éclatèrent alors au grand jour, entre et au

²⁶ *Ibid.*, p. 103.

²⁷ P.-J. Le Foll-Luciani, « Les juifs d'Algérie face aux nationalités française et algérienne (1940-1963) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 137 (2015), p. 115-132 et Y. Aouate, *Les Juifs d'Algérie pendant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945*, thèse de troisième cycle sous la direction d'André Nouschi, Université de Nice, 1984.

²⁸ *Le Monde diplomatique*, mai 2005, p. 21.

sein des différentes composantes du nationalisme algérien. Messali Hadj, malgré sa victoire au congrès des AML le 2 avril 1945, fut emprisonné à El Goléa, puis déporté à Brazzaville le 23 avril. Quant aux réformes annoncées par de Gaulle dans le discours de Brazzaville et traduites par l'ordonnance du 7 mars 1944, elles s'avèrent tardives, partielles et décevantes. Sur la question de la citoyenneté, elles restèrent largement symboliques et furent perçues comme de simples cautères sur une jambe de bois.

La porte était ainsi ouverte à « l'escalade de la peur et de la haine » : le 8 mai 1945 s'imposa comme le point d'acmé des tensions et des espoirs brisés suscités par le débarquement et la victoire contre le nazisme, mais aussi comme le moment où se cristallisa la rupture définitive avec le monde colonial.